

222C1655
FR0000073298-FS0504

28 juin 2022

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

IPSOS
(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 28 juin 2022, la société Citigroup Inc. (1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis), a déclaré avoir franchi en hausse, le 24 juin 2022, indirectement par l'intermédiaire de sociétés qu'elle contrôle, le seuil de 5% du capital de la société IPSOS et détenir indirectement 2 458 638 actions IPSOS représentant autant de droits de vote, soit 5,53% du capital et 4,93% des droits de vote de cette société¹ répartis ainsi :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Citigroup Global Markets Limited	1 458 638	3,28	1 458 638	2,92
Citigroup Global Markets Europe AG	1 000 000	2,25	1 000 000	2,00
Total Citigroup Inc.	2 458 638	5,53	2 458 638	4,93

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions IPSOS sur le marché.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, Citigroup Inc. a précisé détenir 14 451 actions IPSOS (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la détention de :

- de contrats « *swap* » à dénouement en espèces portant sur 292 actions IPSOS², dénouables jusqu'au 24 février 2023 ; et
- de contrats « *swap* » à dénouement en espèces portant sur 14 159 actions IPSOS², dénouables jusqu'au 11 septembre 2023.

¹ Sur la base d'un capital composé de 44 436 235 actions représentant 49 915 192 droits de vote en application des dispositions de l'article 223-11 I, 2^{ème} alinéa du règlement général.

² Sur la base d'un delta de 1.